CARMIGNAC MULTI EXPERTISE A EUR ACC

FCP DE DROIT FRANÇAIS

Durée minimum de placement recommandée : 3 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE — RISQUE PLUS ÉLEVÉ

1	2	3*	4	5	6	7

FR0010149203

Reporting mensuel - 31/03/2025

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Une stratégie multi-classes d'actifs équilibrée qui investit dans les Fonds actions, obligataires et alternatifs de Carmignac en adoptant une approche d'investissement responsable. L'objectif du Fonds est de surperformer son indicateur de référence sur une durée de placement recommandée d'au moins de 3 ans.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS 10 ANS (%) (Base 100 - Net de frais)

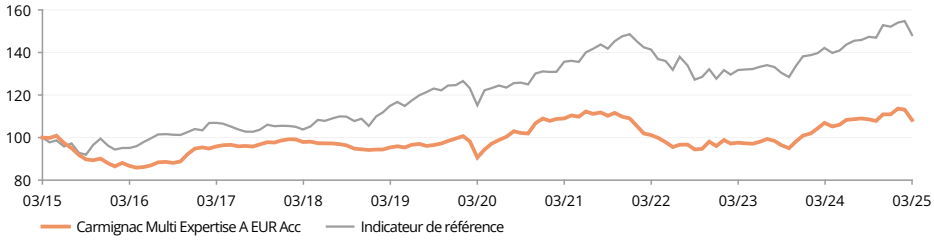

PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 31/03/2025 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)						Performances annualisées (%)		
	Depuis le 31/12/2024	1 Mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	3 ans	5 ans	10 ans
A EUR Acc	-2.39	-4.29	1.25	7.01	19.46	8.27	2.28	3.62	0.80
Indicateur de référence	-2.56	-4.23	4.28	4.86	28.70	48.22	1.59	5.17	4.01
Moyenne de la catégorie	-1.42	-3.37	2.61	5.17	27.77	20.14	1.69	5.02	1.85
Classement (quartile)	3	4	4	2	4	4	2	4	4

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
A EUR Acc	9.88	5.11	-11.89	0.01	9.48	5.70	-4.52	4.02	7.80	-4.41
Indicateur de référence	10.07	8.24	-14.08	13.34	5.18	18.18	-0.07	1.47	8.05	8.35

STATISTIQUES (%)

	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du fonds	6.0	6.5	6.5
Volatilité du benchmark	6.8	6.9	7.9
Ratio de Sharpe	-0.1	0.4	0.0
Bêta	0.8	0.7	0.6
Alpha	-0.0	-0.0	-0.0

Calcul : pas hebdomadaire

VAR

VaR du Fonds	3.7%
VaR de l'indicateur	3.7%

CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

Liquidités et Autres	-4.2%
Total	**-4.2%**

Performances brutes mensuelles

P.-E. Bonenfant

CHIFFRES CLÉS

Taux d'investissement actions	51.2%
Taux d'exposition nette actions	42.7%
Sensibilité taux	1.8
Yield to Maturity (1)	5.6%
Notation moyenne	BBB

(1) Calculé au niveau de la poche obligataire.

FONDS

Classification SFDR : Article 8
Domicile : France
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : FCP
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 16:30 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 02/01/2002
Actifs sous gestion du Fonds : 223M€ / 241M$ (2)
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation
Date de la 1ère VL : 02/01/2002
Devise de cotation : EUR
Encours de la part : 223M€
VL (part) : 205.25€
Catégorie Morningstar™ : EUR Moderate Allocation - Global

GÉRANT(S) DU FONDS

Pierre-Edouard Bonenfant depuis le 01/03/2017

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE(3)

40% MSCI AC World NR index + 40% ICE BofA Global Government index + 20% €STR capitalisé index. Rebalancé trimestriellement.

CARMIGNAC
INVESTING IN YOUR INTEREST

* Pour la part Carmignac Multi Expertise A EUR Acc. Echelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. (2) Taux de change EUR/USD au 31/03/2025. (3) Jusqu'au 31/12/2012, les indices «actions» des indicateurs de référence étaient calculés hors dividendes. Depuis le 01/01/2013, ils sont calculés dividendes nets réinvestis. Jusqu'au 31/12/2020 l'indice obligataire était le FTSE Citigroup WGBI All Maturities Eur. Jusqu'au 31/12/2021, l'indicateur de référence du fonds était 50% MSCI AC WORLD NR, 50% ICE BofA Global Government Index. Les performances sont présentées selon la méthode du chaînage.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE
Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.lu

CARMIGNAC MULTI EXPERTISE A EUR ACC

ALLOCATION D'ACTIFS

Stratégies actions	36.7%
CARMIGNAC INVESTISSEMENT	18.5%
CARMIGNAC PORTFOLIO GRANDCHILDREN	18.2%
Stratégies alternatives	20.2%
CARMIGNAC ABSOLUTE RETURN EUROPE	10.1%
CARMIGNAC PORTFOLIO MERGER ARBITRAGE PLUS	10.1%
Stratégies obligataires	39.0%
CARMIGNAC PORTFOLIO CREDIT	19.5%
CARMIGNAC PORTFOLIO GLOBAL BOND	19.5%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	4.0%

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

POCHE ACTIONS

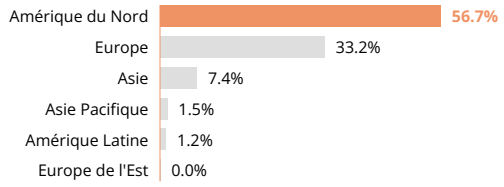

POCHE TAUX

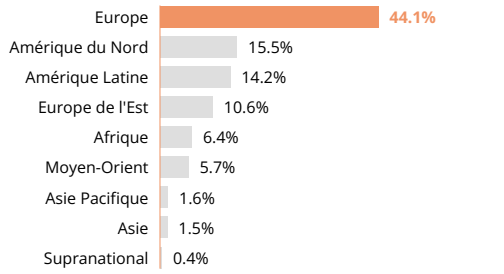

RÉPARTITION PAR CLASSE D'ACTIFS

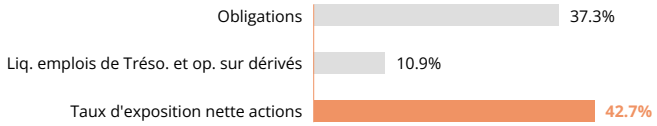

RÉPARTITION PAR TYPE D'EMPRUNTS

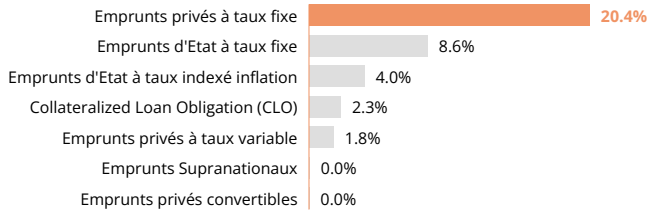

EXPOSITION NETTE PAR DEVISE

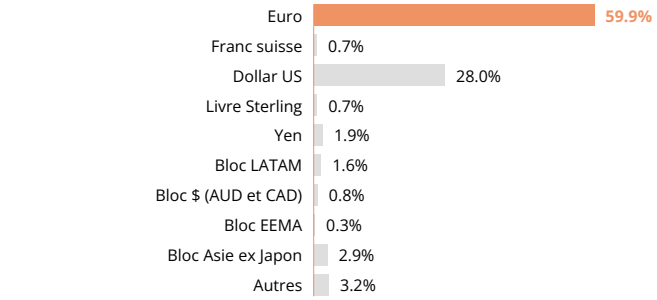

RÉPARTITION SECTORIELLE

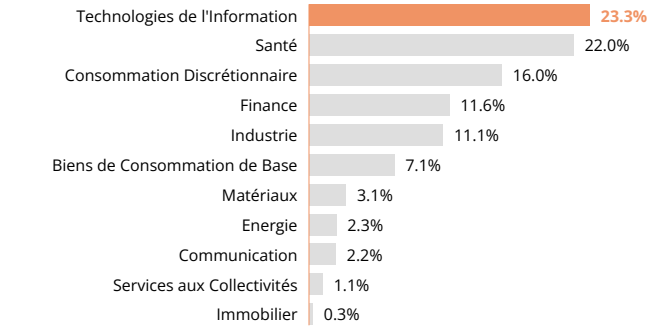

EVOLUTION DE L'EXPOSITION NETTE ACTIONS DEPUIS 1 AN (% DE L'ACTIF) (1)

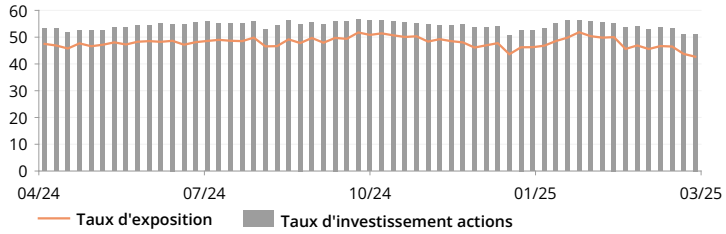

EVOLUTION SENSIBILITÉ DEPUIS 1 AN

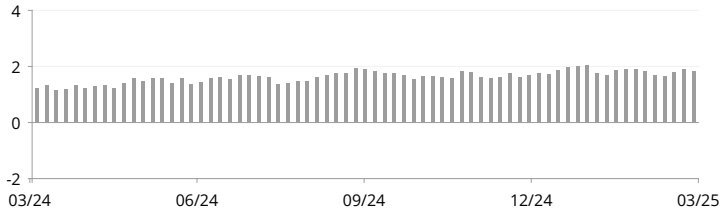

(1) Taux d'exposition aux actions = taux d'investissement en actions + exposition aux dérivés d'actions.

CARMIGNAC
INVESTING IN YOUR INTEREST

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.lu

ANALYSE DE GESTION

ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- Le mois de mars a été marqué par d'importantes turbulences sur les marchés, les investisseurs étant aux prises avec les incertitudes macro-économiques découlant des tensions commerciales et des changements de politique budgétaire en Europe.
- L'Allemagne fait volte-face et abandonne sa politique budgétaire conservatrice, réformant le « frein à l'endettement » pour permettre des déficits plus élevés et dévoilant un plan de relance budgétaire historique, qui prévoit 500 milliards d'euros d'investissements dans les infrastructures au cours de la prochaine décennie et une augmentation des dépenses de défense.
- L'instauration de droits de douane réciproques et des mesures commerciales spécifiques à certains secteurs continue de peser sur les perspectives de croissance aux États-Unis et dans le monde, et de faire craindre une hausse de l'inflation.
- Dans ce contexte, l'incertitude politique a affecté les actions américaines, tandis que le changement de cap de l'Europe en faveur des infrastructures et de la défense a soutenu la performance des secteurs concernés.
- Le S&P 500 est entré en territoire négatif, perdant plus de 10% par rapport à son pic de février, entraîné à la baisse par les valeurs technologiques et plus généralement des actions de croissance.
- Pendant ce temps, le reste du monde a surperformé les États-Unis, malgré une baisse en euros en raison du fort rebond de la monnaie européenne.
- Les craintes liées à la croissance ont entraîné une baisse des taux américains, tandis que les taux européens ont augmenté en raison du changement de politique budgétaire en Allemagne.
- L'or a de nouveau augmenté dans ce contexte d'incertitudes, tandis que les devises d'Amérique latine ont bénéficié de la faiblesse du dollar américain.

COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- Dans ce contexte, le Fonds a délivré une performance négative à l'instar de son indicateur de référence.
- Nous avons été pénalisés par notre allocation de fonds actions, obligataires et alternatifs sur la période

PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- La réduction du déficit et les droits de douane favorisent la stagflation aux États-Unis.
- En Europe, l'ampleur des programmes de dépenses en matière de défense et d'infrastructures laisse présager une croissance plus forte, une inflation élevée et des déficits budgétaires plus importants. Néanmoins, les mesures de rétorsion et l'escalade de la guerre commerciale pourraient temporairement peser sur la croissance européenne.
- Par conséquent, nous continuons de penser que les actifs risqués pourraient être confrontés à une volatilité accrue.
- Nous maintenons inchangé notre portefeuille de fonds.
- Sur la partie actions, nous sommes investis dans les fonds Carmignac Portfolio Investissement et Carmignac Portfolio Grandchildren.
- Sur la partie obligataire, nous sommes investis dans les stratégies Carmignac Portfolio Credit et Carmignac Portfolio Global Bond.
- Enfin, dans notre poche alternative, nous détenons des participations dans les fonds Carmignac Absolute Return Europe et Carmignac Portfolio Merger Arbitrage Plus.

CARMIGNAC
INVESTING IN YOUR INTEREST

COMMUNICATION PUBLICITAIRE
Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.lu

GLOSSAIRE

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un béta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (béta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un béta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (béta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (béta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Classification SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : «Article 8» qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou «Article 9» qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore «Article 6» qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj

Duration : La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La duration apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital).

FCP : Fonds Commun de Placement.

High Yield : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

Investment grade : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation de AAA à BBB- attribuée par les agences de notations, indiquant un risque de défaut généralement relativement faible.

Rating : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Sensibilité : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carré de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

Yield to Maturity : Le Yield To Maturity correspond au taux de rendement annuel estimé d'une obligation dans l'hypothèse où celle-ci serait conservée jusqu'à l'échéance et en supposant que tous les paiements soient effectués comme prévu et réinvestis à ce taux. Pour les obligations perpétuelles, la prochaine date de remboursement est utilisée pour le calcul. Il convient de noter que le rendement indiqué ne tient pas compte du portage sur le marché des changes, ni des frais et dépenses du portefeuille. Le taux de rendement du portefeuille est la moyenne pondérée des taux de rendement des obligations individuelles au sein du portefeuille.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée (1)	Coûts de sortie (2)	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation (3)	Coûts de transaction (4)	Commissions liées aux résultats (5)	Minimum de souscription initiale (6)
A EUR Acc	02/01/2002	CARREAC FP	FR0010149203	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.57%	0.64%	20%	—

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.
(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.
(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.
(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.
(5) max. de la surperformance dès lors que la performance depuis le début de l'exercice dépasse la performance de l'indicateur de référence, même en cas de performance négative, et si aucune sous-performance passée ne doit encore être compensée. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années.
(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

TAUX D'INTÉRÊT : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **CRÉDIT :** Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. **ACTION :** Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **RISQUE DE CHANGE :** Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 31/03/2025. **Ce document est destiné à des clients professionnels.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires. En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/informations-reglementaires. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.

CARMIGNAC GESTION, 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 13 500 000 € - RCS Paris B 349 501 676
CARMIGNAC GESTION Luxembourg, City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tel : (+352) 46 70 60 1
Filiale de Carmignac Gestion - Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RCS Luxembourg B67549

CARMIGNAC
INVESTING IN YOUR INTEREST

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.lu